

FORMATION PROFESSIONNELLE



Quand et comment fertiliser mes grandes cultures biologiques en sol de craie ?

20 janvier 2026

Aube (10)

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : Philippe MICHONNEAU, responsable agronomie, innovation et services à la Scara
Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :

Connaître les 3 piliers de la fertilité des sols et les caractéristiques physico-chimiques des principaux gisements de matière organique pour faire les bons choix en matière de fertilisation et de minimiser les pertes par volatilisation ou lessivage.

Méthodes pédagogiques :

Diaporama en salle.
Echanges entre stagiaires et avec l'intervenant.
Ateliers de co-développement : Trouver des solutions grâce à l'intelligence collective!

Moyens d'évaluation :

Questionnaires d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

	Adhérent	Non-adhérent
Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	-	-
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	266,00 €	399,00 €
Demi-Tarif	133,00 €	199,50 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la formation : BOGE Pauline
pauline.boge@biograndest.org
06 66 64 49 10

Programme de la formation :

Date	Lieu	9h00	11h00	11h00	12h30
20/01/2026	Arcis-sur-Aube			Apports théoriques : - Définition des fertilités physique, chimique et biologique des sols - Les matières organiques fertilisantes et amendantes	
20/01/2026		11h00	12h30	Présentation de résultats d'essais autour de la réponse à l'azote de grandes cultures biologiques sur craie. Le bilan humique, outil de pilotage de la matière organique.	
20/01/2026		13h30	17h00	Ateliers de co-développement : Trouver des solutions grâce à l'intelligence collective!	

Bulletin d'inscription à renvoyer complété, avant le 6 janvier 2026 à pauline.boge@biograndest.org ou à l'adresse indiquée ci-dessous.
Modalités pour le déjeuner en cours de définition.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription à la formation :

NOM - Prénom :

Mail :

Tél. :

Date de naissance :

Quand et comment fertiliser mes grandes cultures biologiques en sol de craie ?

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- ☐ chef d'exploitation
☐ Conjoint(e) collaborateur(trice)
☐ Aide familiale
☐ Cotisant(e) solidaire
☐ Salarié(e)
☐ Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

06/01/2026

pauline.boge@biograndest.org

Complexe Agricole du Mont Bernard - Bâtiment France
Luzerne - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.